

Envoyé en préfecture le 31/03/2021
Reçu en préfecture le 31/03/2021
Affiché le **01 04 2021**
2022-200056703-20210326-DB20210314B-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2021-03-14b

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un le vingt-six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 19 Mars 2021, se sont réunis en visioconférence ou à défaut en audioconférence sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Joël BATARD, Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, Jean Manuel HERGAS, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, Patricia BRIAND-LE FALLER, Magaly KUBICKA, Alexis LEBRAT.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL
M. Grégory ETIENNE donne procuration à Mme Michelle CARMES
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à M. P. LE NOANE
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à Mme Nelly MORO

ABSENT (E.S.) NON REPRESENT (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean Luc BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

14) Informations :

b) Liste des marchés publics souscrits en 2020 :

Rapporteur : Monsieur Loïc Tardy, Premier Adjoint au Maire, en charge des Finances.

En application déléguations prévues par l'article L 2221-22 alinéa 4° du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la délibération n°2016-01-16-3 du 9 Janvier 2016 donnant délégation au Maire en matière de gestion de la commande publique, un bilan sera présenté en séance.

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de la présentation du bilan des marchés publics souscrits en 2020.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Joël BATARD

